

Arrêté UFR Sciences
Licence Sciences et Humanités 2024-2025

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 05 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la licence « **Sciences et Technologies** » mention « **Sciences et Humanités** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

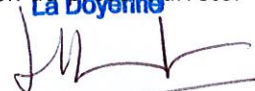
Licence 1 ^{ère} année – Sciences et Humanités	
Semestre 1	
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Myriam QUATRINI Suppléant(e) : Geneviève DRAGON Liste des membres : Jean-Yves BRIEND	
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences :</u> Liste des membres :	
Semestre 2 et jury d'année	
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Myriam QUATRINI Suppléant(e) : Geneviève DRAGON Liste des membres : Jean-Yves BRIEND	
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences :</u> Liste des membres :	

Licence 2 ^{ème} année – Sciences et Humanités
Semestre 3
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Marie ANGLADE Suppléant(e) : Frédéric OLIVE Liste des membres : Thierry CHAVE <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences :</u> Liste des membres :
Semestre 4 et jury d'année
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Marie ANGLADE Suppléant(e) : Frédéric OLIVE Liste des membres : Philippe ABGRALL <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences :</u> Liste des membres :

Licence 3 ^{ème} année – Sciences et Humanités
Semestre 5 tous parcours
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Elisabeth BRUN Suppléant(e) : Marie ANGLADE Liste des membres : Gaëtan HAGEL <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences :</u> Liste des membres :
Semestre 6 et Jury de mention tous parcours
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Elisabeth BRUN Suppléant(e) : Marie ANGLADE Liste des membres : Myriam QUATRINI <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leurs compétences :</u> Liste des membres :

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 7 novembre 2024

La Doyenne

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences
Laurence MOURET

